Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260321-DEL12_2026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 15
Exprimés : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars à dix heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 16 mars 2026
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice.
Secrétaire : Valentin FLAGEUL.

N° 2026/012 – Élection du Maire.

Considérant que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;
Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :
- 14 suffrages exprimés pour M. Patrick LE DRÉAU ;

Le conseil municipal, par 14 voix pour et un vote nul,
- **ELIT** Monsieur Patrick LE DRÉAU, maire de la commune de Confort-Meilars.
- **INSTALLE** Monsieur Patrick LE DRÉAU en qualité de maire de la commune de Confort-Meilars ;
- **AUTORISE** Monsieur Patrick LE DRÉAU à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE CONFORT-MEILARS 29730 FINISTÈRE

Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU